



Etablissement  
Public Territorial

Séance ordinaire du conseil territorial du 26 janvier 2021  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
**DÉLIBÉRATION n°2021-01-26\_2248**  
Composition du Conseil d'Administration  
de l'OPH OPALY Modification partielle  
de la délibération n°2020-09-15\_1900

L'an deux mille vingt et un, le 26 janvier à 18h15 les membres du Conseil de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-sur-Seine, en séance ouverte par son président, Monsieur Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 20 janvier 2021. Conformément à l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, la séance se déroule sans public, le caractère public de la séance étant respecté par sa retransmission en direct sur le site internet de l'EPT. Le quorum est ramené à un tiers des membres, chaque élu pouvant détenir deux pouvoirs

Ville	Nom	Présent	A donné pouvoir à	Votes
Villejuif	Mme ABDOURAHAMANE Rakia	Représenté	G. Lafon	P
Vitry-sur-Seine	M. AFFLATET Alain	Représenté	R. Dell'agnola	P
Gentilly	M. AGGOUNE Fatah	Présent		P
Villeneuve-Saint-Georges	Mme AMKIMEL Saloua	Représentée	K. Cabillic	P
Le Kremlin-Bicêtre	Mme AZZOUG Anissa	Représentée	M. Kacimi	P
Vitry-sur-Seine	M. BELL-LLOCH Pierre	Présent		P
Orly	Mme BEN CHEIKH Imène	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. BENBETKA Abdallah	Représenté	K. Ben-Mohamed	P
Juvisy-sur-Orge	M. BENETEAU Sébastien	Représenté	A.Troubat	P
Vitry-sur-Seine	M. BEN-MOHAMED Khaled	Présent		P
Juvisy-sur-Orge	Mme BENSARSA REDA Lamia	Représentée	A.Troubat	P
Viry-Chatillon	M. BERENGER Jérôme	Représenté	JM. Vilain	P
Savigny-sur-Orge	Mme BERNET Lydia	Représentée	B. Guillaumot	P
Thiais	M. BEUCHER Daniel	Présent		P
Chevilly-Larue	Mme BOIVIN Régine	Présente		P
Le Kremlin-Bicêtre	M. BOUFRAINE Kamel	Représenté	JL. Laurent	P
Cachan	Mme BOUGLET Maëlle	Représentée	F. Bourdon	P
Vitry-sur-Seine	M. BOURDON Frédéric	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. BOUYSSOU Philippe	Présent		P
Savigny-sur-Orge	M. BRIEY Ludovic	-		-
Villeneuve-Saint-Georges	Mme CABILLIC Kati	Présente		P
Fresnes	Mme CHAVANON Marie	-		-
Athis-Mons	M. CONAN Gautier	Représenté	B. Guillaumot	P
Chevilly-Larue	Mme DAUMIN Stéphanie	Présente		P
Cachan	Mme DE COMARMOND Hélène	Représentée	C. Vielhescaze	P
L'Haÿ-les-Roses	M. DECROUY Clément	Présent		P
Savigny-sur-Orge	M. DEFREMONTE Jean-Marc	Présent		P
Arcueil	Mme DELAHAIE Carine	Représentée	F. Aggoune	P
Thiais	M. DELL'AGNOLA Richard	Présent		P
Villeneuve-Saint-Georges	M. DELORT Daniel	Représenté	P. Gaudin	P
Vitry-sur-Seine	Mme DEXAVARY Laurence	Représentée	F. Bourdon	P
Ivry-sur-Seine	Mme DORRA Maryse	Présente		P
Morangis	M. DUFOUR Jean-Marc	Représenté	B. Vermillet	P
Savigny-sur-Orge	Mme DUPART Agnès	Représentée	JM. Defremont	P
Vitry-sur-Seine	Mme EBODE ONDOBO Bernadette	Représentée	C. Vielhescaze	P
Villejuif	M. GARZON Pierre	Représenté	G. Lafon	P
Villeneuve-Saint-Georges	M. GAUDIN Philippe	Présent		P
Choisy-le-Roi	Mme GAULIER Danièle	Présente		P
Arcueil	Mme GILGER-TRIGON Anne-Marie	Représentée	C. Janodet	P
Villeneuve-le-Roi	M. GONZALES Didier	Présent		P
Villeneuve-le-Roi	Mme GONZALES Elise	Représentée	D. Gonzales	P
Ablon-sur-Seine	M. GRILLON Eric	Présent		P
Athis-Mons	M. GROUSSEAU Jean-Jacques	Présent		P
Choisy-le-Roi	M. GUILLAUME Didier	Représenté	S. Daumin	P
Savigny-sur-Orge	M. GUILLAUMOT Bruno	Présent		P

Choisy-le-Roi	M. ID ELOUALI Ali	Présent		P
Orly	Mme JANODET Christine	Présente		P
L'Hay-les-Roses	M. JEANBRUN Vincent	Représenté	C. Decrouy	P
Vitry-sur-Seine	Mme KABBOURI Rachida	Représentée	K. Ben-Mohamed	P
Villejuif	Mme KACIMI Malika	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. KENNEDY Jean-Claude	Présent		C
Ivry-sur-Seine	Mme KIROUANE Ouarda	Représentée	C. Pecqueux	P
Arcueil	Mme LABROUSSE Sophie	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. LADIRE Luc	-		-
Villejuif	M. LAFON Gilles	Présent		P
Paray-Vieille-Poste	Mme LALLIER Nathalie	Représentée	R. Dell'Agnola	P
Le Kremlin-Bicêtre	M. LAURENT Jean-Luc	Présent		P
Fresnes	Mme LEFEBVRE Claire	Représentée	F. Bourdon	P
Vitry-sur-Seine	Mme LEFEBVRE Fabienne	-		-
Vitry-sur-Seine	M. LEPRETRE Michel	Présent		P
Orly	M. LERUDE Renaud	Représenté	Y. Pirolli	P
L'Hay-les-Roses	M. LESSELINGUE Pascal	Présent		P
Thiais	Mme LEURIN-MARCHEIX Virginie	Représentée	D. Beucher	P
Villejuif	Mme LEYDIER Anne-Gaëlle	Représentée	Y. Pirolli	P
Athis-Mons	Mme LINEK Odile	Représentée	S. Daumin	P
Villejuif	M. LIPIETZ Alain	Présent		P
Vitry-sur-Seine	Mme LORAND Isabelle	Représentée	JC. Kennedy	C
Villeneuve-le-Roi	M. MAITRE Jean-Louis	Représenté	D. Gonzales	P
Ivry-sur-Seine	M. MARCHAND Romain	Représenté	P. Bouyssou	P
Rungis	M. MARCILLAUD Bruno	Représenté	P. Lesselingue	P
Ivry-sur-Seine	M. MOKRANI Mehdi	Représenté	P. Bouyssou	P
Villejuif	Mme MORIN Valérie	Représentée	R. Boivin	P
Vitry-sur-Seine	Mme MORONVALLE Margot	Représentée	S. Moualhi	P
L'Hay-les-Roses	M. MOUALHI Sophian	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. MRAIDI Mehrez	Représenté	M. Dorra	P
Choisy-le-Roi	Mme OSTERMEYER Sushma	Représentée	D. Gaulier	P
Choisy-le-Roi	Mme OZCAN Canan	Représentée	E. Grillon	P
Choisy-le-Roi	M. PANETTA Tonino	Représenté	D. Gaulier	P
Ivry-sur-Seine	M. PECQUEUX Clément	Présent		P
Ivry-sur-Seine	Mme PIERON Marie	Représentée	C. Pecqueux	P
Fresnes	M. PIROLI Yann	Présent		P
Cachan	M. RABUEL Stéphane	-		-
Athis-Mons	M. SAC Patrice	Représenté	JJ. Grousseau	P
Viry-Chatillon	M. SAUERBACH Laurent	Représenté	JM. Vilain	P
Ivry-sur-Seine	Mme SEBAIHI Sabrina	Représentée	A. Lipietz	P
Thiais	M. SEGURA Pierre	Représenté	D. Beucher	P
L'Hay-les-Roses	Mme SOURD Françoise	Représentée	C. Decrouy	P
Athis-Mons	Mme SOW Fatoumata	Représentée	JJ. Grousseau	P
Valenton	Mme SPANO Cécile	Présente		P
Chevilly-Larue	M. TAUPIN Laurent	Représenté	A. Id Elouali	P
Choisy-le-Roi	M. THIAM Moustapha	Représenté	E. Grillon	P
Gentilly	Mme TORDJMAN Patricia	Représentée	F. Aggoune	P
Viry-Chatillon	Mme TROUBAT Aurélie	Présente		P
Fresnes	Mme VALA Cécilia	Présente		P
Morangis	Mme VERMILLET Brigitte	Présente		P
Vitry-sur-Seine	Mme VEYRUNES-LEGRAIN Cécile	Représentée	JC. Kennedy	C
Villeneuve-Saint-Georges	M. VIC Jean-Pierre	Représenté	P. Gaudin	P
Cachan	M. VIELHESCAZE Camille	Présent		P
Viry-Chatillon	M. VILAIN Jean-Marie	Présent		P
Valenton	M. YAVUZ Métin	Représenté	C. Spano	P
Le Kremlin-Bicêtre	M. ZINCIROGLU Lionel	Représenté	P. Lesselingue	P
Villejuif	M. ZULKE Michel	Représenté	C. Spano	P

**Secrétaire de Séance : Monsieur Sophian MOUALHI**

<b>Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil de territoire</b>			102
<b>N° de délibérations</b>	<b>Présents</b>	<b>Représentés</b>	<b>Votants</b>
2204 à 2250	39	58	97

## Exposé des motifs

Le rattachement de l'OPH OPALY à l'EPT Grand Orly Seine Bièvre a été acté par délibérations adoptées dans les mêmes termes aux Conseils municipaux des 22 et 30 juin 2017 et au conseil territorial du 26 septembre 2017, avec prise d'effet au 31 décembre 2017.

L'article R.421-4 du CCH précise que « le nombre des membres du conseil d'administration d'un office public de l'habitat ayant voix délibérative est fixé à vingt-trois ou vingt-sept, par décision de l'organe délibérant de la collectivité territoriale de rattachement, compte tenu notamment de la répartition géographique du patrimoine de l'office ou de l'importance de son parc. Toutefois, pour un office propriétaire de moins de 2000 logements, ce nombre peut être fixé à dix-sept. »

L'article L.5219-5 VIII du CGCT précise que « *parmi les représentants de l'établissement public territorial au sein du Conseil d'Administration de l'office figurent, dans une proportion d'au moins la moitié, des membres proposés par la commune de rattachement initial dès lors qu'au moins la moitié du patrimoine de l'office est situé sur son territoire.* »

Dans le cadre de la fusion-absorption des OPH Cachan Habitat et OPH Kremlin Bicêtre Habitat avec l'OPH OPALY en date du 01/01/2021, aux informations transmises par OPALY en date 25/01/2021 sur propositions des villes de Gentilly, d'Arcueil, de Cachan et du Kremlin Bicêtre, des modifications interviennent dans la composition du Conseil d'Administration de l'OPH OPALY ;

Cette nouvelle délibération modifie partiellement la délibération n°2020-09-15\_1900 du 15 septembre 2020 comme suit :

Les représentants du territoire Grand-Orly Seine Bièvre au Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat OPALY, déclarés désignés, sont :

- Madame Carine DELAHAIE
- Madame Anne-Marie GILGER TRIGON
- Mme Hélène DE COMARMOND
- Monsieur Fatah AGGOUNE
- Monsieur Stéphane RABUEL
- Monsieur Jean-Luc LAURENT

Les représentants en tant que personnalités non élues qualifiées, en matière (urbanisme, logement, environnement ou financement de ces politiques, affaires sociales) au Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat OPALY, déclarés désignés, sont :

- Madame Marie JAY
- Madame Constance BLANCHARD
- Monsieur Patrick MOKHBI
- Monsieur Serge CAMIER
- Monsieur François DOUCET

Les représentants en tant que personnalités qualifiées élues d'une autre collectivité au Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat OPALY, déclarés désignés, sont :

- Madame Céline DI MERCURIO
- Madame Christine MUSEUX
- Monsieur Jacques FOULON
- Monsieur Ibrahima TRAORE

Les représentants des associations d'insertion ou pour le logement des personnes défavorisées :

- CLLAJ du Val de Bièvre : Madame Edith Pescheux
- l'AUVM : Madame Dominique Mendès

Le représentant de la CAF du Val de Marne,

Le représentant de l'UDAF du Val de Marne,

Le représentant d'Action Logement,

Les représentants des syndicats, CGT et CFTD

Les 5 représentants des locataires au Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat OPALY, déclarés élus ou désignés,

## DELIBERATION

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

**Vu** le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

**Vu** le décret du 02 octobre 1949 portant sur la création de l'Office Public Intercommunal d'Habitation à bon marché ARCUEIL GENTILLY ;

**Vu** le décret n° 2016-1142 du 23 août 2016 relatif aux modalités de rattachement des offices publics de l'habitat communaux aux établissements de coopération intercommunale compétents en matière d'habitat et aux établissements publics territoriaux ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°2020/715 du 03 mars 2020 relatif à la fusion des OPH Cachan Habitat et l'OPH Bicêtre Habitat avec l'OPH OPALY ;

**Considérant** que la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dispose que les offices publics de l'habitat précédemment rattachés aux communes ou à leurs groupements situés dans le périmètre des établissements publics territoriaux de la Métropole du Grand Paris sont rattachés à ces derniers au plus tard le 31 décembre 2017, sauf dans le cas de la commune de Paris ;

**Considérant** que l'OPH OPALY a été rattaché à l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre par délibérations adoptées dans les mêmes termes les 22, 30 juin et 26 septembre 2017 avec prise d'effet du rattachement au 31-12-2017 ;

**Considérant** que L'article R.421-6 du CCH précise que le membre ou les membres représentant les associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées sont désignés par la collectivité territoriale ou l'établissement public de coopération intercommunale de rattachement de l'office ;

**Considérant** la délibération n° 2019-10-08\_1583 relative à la fusion des OPH OPALY, CACHAN HABITAT et Kremlin Bicêtre Habitat au 01/01/2021 ;

**Considérant** les informations transmises par l'OPH OPALY en date du 25/01/2021 concernant les représentants du Territoire Grand Orly Seine Bièvre et les personnalités qualifiées élues et non élues en matière de logement ;

**Entendu** le rapport de Monsieur Le Président et sur sa proposition,

### **Le Conseil territorial délibère et, à la majorité,**

1. Modifie partiellement la délibération n° 2020-09-15\_1900 comme suit :

⇒ 6 représentants du territoire Grand-Orly Seine Bièvre :

- Madame Carine DELAHAIE
- Madame Anne-Marie GILGER TRIGON
- Mme Hélène DE COMARMOND
- Monsieur Fatah AGGOUNE
- Monsieur Stéphane RABUEL
- Monsieur Jean-Luc LAURENT

⇒ 9 représentants en tant que personnalités élues d'une autre collectivité ou non élues qualifiées (en matière d'urbanisme, logement, environnement ou financement de ces politiques, affaires sociales) :

- Madame Marie JAY
- Madame Constance BLANCHARD
- Monsieur Patrick MOKHBI
- Monsieur Serge CAMIER
- Monsieur François DOUCET
- Madame Céline DI MERCURIO
- Madame Christine MUSEUX
- Monsieur Jacques FOULON
- Monsieur Ibrahima TRAORE

- ⇒ 2 représentants des associations d'insertion ou pour le logement des personnes défavorisée:
  - CLLAJ du Val de Bièvre : Madame Edith Pescheux
  - l'AUVM : Madame Dominique Mendès

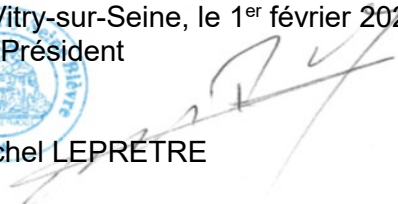
**2. Le conseil d'administration de l'OPH OPALY est donc composé comme suit :**

- ⇒ 6 Élus désignés au sein de l'organe délibérant représentant le territoire :
  - Madame Carine DELAHAIE
  - Madame Anne-Marie GILGER TRIGON
  - Mme Hélène DE COMARMOND
  - Monsieur Fatah AGGOUNE
  - Monsieur Stéphane RABUEL
  - Monsieur Jean-Luc LAURENT
- ⇒ 9 personnalités élues d'une autre collectivité ou non élues qualifiées en matière de logement:
  - Madame Marie JAY
  - Madame Constance BLANCHARD
  - Monsieur Patrick MOKHBI
  - Monsieur Serge CAMIER
  - Monsieur François DOUCET
  - Madame Céline DI MERCURIO
  - Madame Christine MUSEUX
  - Monsieur Jacques FOULON
  - Monsieur Ibrahima TRAORE
- ⇒ 2 représentants des associations d'insertion ou pour le logement des personnes défavorisées
  - CLLAJ du Val de Bièvre : Madame Edith Pescheux
  - l'AUVM : Madame Dominique Mendès
- ⇒ 1 représentant de la CAF
- ⇒ 1 représentant de l'UDAF
- ⇒ 1 représentant d'Action Logement
- ⇒ 1 représentant de la CGT
- ⇒ 1 représentant de la CFDT
- ⇒ 5 représentants de locataires

**3. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.**

**Vote : Pour 94 – Contre 3**

La présente délibération est certifiée exécutoire,  
étant transmise en préfecture le 2 février 2021  
ayant été publiée le 2 février 2021

A Vitry-sur-Seine, le 1<sup>er</sup> février 2021  
Le Président  
  
Michel LEPRÉTRE

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.*